



Les ÉCHOS *de Vendémian*

Bulletin municipal d'information

Décembre
2017

Décembre 2017

Editorial 3

VIE MUNICIPALE 4

Moderniser les règles d'urbanisme	4
Du POS au PLU	4
Adduction eau potable	4
Eaux usées et assainissement	5
Préservation des espaces naturels et agricoles	5
Soleillades et Capitoul font peau neuve	6
Un nouveau service d'assainissement	6
Une nouvelle salle communale	6
Colonne textile	6
50 ans du SIVOM	7

VIE ASSOCIATIVE ET ANIMATIONS

7

ETAT CIVIL

8

Directeur de la publication
David Cablat

Rédacteur en chef
Laurent Schneider

Comité de rédaction
David Ferrando, Christine Fernandez-Faucillon, Magali Gounel, Michèle Lagacherie, Lionel Lasserre, Philippe Launey, Paul Montel, Valérie Prongue, Géraldine Thomé

Mairie de Vendémian
4, Place de la Mairie
04 67 96 72 69

L'édito du maire

En ce début d'année 2018, je forme des vœux, pour tous les habitants de Vendémian, de solidarité, de santé, de travail et de petits bonheurs au quotidien.

À toutes nos associations, aux bénévoles, aux commerçants, aux artisans, aux agriculteurs, à l'ensemble des acteurs économiques, je souhaite la réussite de vos projets avec toujours plus de volonté et de créativité pour aborder cette nouvelle année. Je les remercie pour leur investissement, leur savoir-faire sur notre territoire, de créer de la vitalité pour notre commune.

À tout le personnel communal et intercommunal, à tous les intervenants et prestataires, aux élus, j'adresse mes meilleurs vœux et je sais que vous aurez toujours à cœur d'accomplir votre tâche avec efficacité dans l'intérêt et au service des vendémianaises et des vendémianais.

À l'aube de cette nouvelle année, il convient de vous présenter les projets en cours ou à l'étude. Je pense au programme de rénovation de rues, à l'élaboration du PLU, à la création d'un transformateur électrique, à l'enfouissement des réseaux aériens et au nouvel éclairage public rue de Laval ; sans oublier l'étude sur la création d'une nouvelle station d'épuration en partenariat avec la Communauté des Communes de la Vallée de l'Hérault, qui depuis le 1er janvier 2018, reprend la compétence assainissement sur la commune. N'oublions pas non plus, la mise aux normes accessibilité de bâtiments communaux, la création de trottoirs et la continuité de la politique 0 produits phytosanitaires utilisés sur les espaces communaux.

J'espère que 2018 verra la réalisation de ces projets avec comme objectif prioritaire l'amélioration de votre quotidien malgré des incertitudes budgétaires liées à la diminution des dotations, des subventions obtenues et des emplois aidés.

En attendant de vous retrouver le samedi 13 janvier à 18h30 au foyer pour la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité à la population, je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année 2018 !

Bien à vous,

David CABLAT

Moderniser les règles d'urbanisme pour aménager durablement les territoires et lutter contre l'artificialisation des sols est l'un des principes de la loi ALUR.

Celle-ci prévoit également que les communes dont le PLU n'a pas été approuvé avant le 27 mars 2017, voient leur POS devenir caduc avec application du règlement national d'urbanisme jusqu'à l'approbation du PLU et le respect des formalités le rendant exécutoire.

Les échos vous proposent un point général sur les actions engagées.

Du POS au PLU en passant par le PADD

Depuis 2016, la commune de Vendémian est engagée dans la démarche d'élaboration de son PLU, avec comme première étape la réalisation d'un diagnostic.

Dans ce cadre, en mars 2016 la consultation de tous les concessionnaires de réseau a permis de réunir les informations nécessaires à la construction du PLU : puissance de l'alimentation électrique, capacité de fourniture en eau potable, niveau de traitement des eaux usées/assainissement et respect des espaces naturels et agricoles. Cette étape a permis d'identifier les limites structurelles au développement du village et orienté ainsi les axes de travail à mettre en œuvre.

Nous travaillons désormais sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Celui-ci fixera les grandes orientations pour l'aménagement de la commune à l'horizon 2030. Au-delà de nos projets pour le village, il doit prendre en compte de nombreux paramètres :

- cadre des objectifs du Programme Local de l'Habitat (PLH) défini à l'échelle de la CCVH,
- densité à imposer aux nouvelles opérations,
- capacité des réseaux,
- préservation des terres viticoles et des espaces naturels...

Concrètement, cela se traduit notamment par une limitation voire une réduction des zones constructibles au profit d'une densification importante des zones déjà urbanisées.

Le diagnostic et le PADD seront présentés en réunion publique dans les prochains mois.

Une autre réunion publique se tiendra avant l'arrêt du projet et son approbation par le conseil municipal.

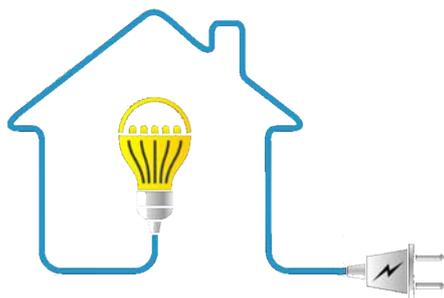


Remplacement du réseau d'eau potable rue des Soleillades, été 2017. Travaux SMEVH



Le point : adduction eau potable

La commune de Vendémian fait partie du Syndicat Mixte des Eaux de la Vallée de l'Hérault (SMEVH). Elle est alimentée par deux réseaux différents, dont l'un est partagé avec la commune d'Aumelas, avec un château d'eau dont la situation géographique ne permet pas à ce jour d'envisager une extension de la commune sur la base de plusieurs projets simultanés sans réflexion au préalable autour du développement de certaines zones. Le PLU, et plus précisément le PADD, doit permettre de définir des zones-type intégrant les axes de développement du village et les contraintes d'alimentation. Une réflexion est engagée avec le Syndicat pour travailler sur l'avenir du village, et tous les projets sont traités au cas par cas.



Le point : réseau électrique

La commune a engagé dès janvier 2015 le projet de **création d'un nouveau transformateur électrique** et a acquis et incorporé dans le domaine public un morceau de parcelle devant accueillir ce nouveau transformateur.

Le projet arrive maintenant à sa **phase de réalisation** avec la proposition en décembre 2017, du plan de financement émis par le syndicat mixte Hérault Energie concernant la création du nouveau transformateur électrique situé rue des Pins et qui desservira la zone rue de Laval / avenue du Sambuc. Ce projet intègre également l'éclairage public de la rue de Laval.

L'estimation des dépenses s'élève à 448 902.71€ TTC (honoraires, études et travaux). **La charge pour la commune est de 50 019.59€**. Le financement s'opère comme suit : Hérault Energie : 318 452.59€ + 65 430.56€ TVA. Financement sur travaux éclairage public : 15 000.00€

Ce nouvel équipement permettra de rééquilibrer l'alimentation des quartiers afin d'une part de garantir une stabilité d'alimentation et d'autre part de permettre le développement de zones constructibles existantes dans de bonnes conditions.



Le point : eaux usées/assainissement

Le développement du village est conditionné à sa capacité à traiter les eaux usées. Mais notre STEP (station d'épuration) est d'ores et déjà inadaptée au dimensionnement actuel de la commune tandis que sa situation en zone inondable l'expose aux risques climatiques.

L'étude d'une nouvelle station a été engagée ces dernières années. Une action de « fiabilisation » du réseau a été réalisée en 2015 afin d'éliminer les eaux parasites et d'optimiser le fonctionnement des équipements existants. Cette étape était incontournable pour l'obtention de subventions dans le cadre de la création d'une nouvelle station.

Fin 2017, la commune, assistée par le service Satese du département, a lancé une consultation pour la maîtrise d'œuvre de la création de la nouvelle station d'épuration. Le coût de cette assistance est de 13000€.

Sept bureaux d'études ont déposé une offre. Le marché a été attribué le 29 novembre au cabinet MERLIN en présence du conseil départemental et de la CCVH.

Le montant de l'étude s'élève à 44 698€ HT (53 637 TTC). Ce projet structurant pour notre village sera désormais conduit par la CCVH dans le cadre du transfert au 1er janvier 2018 de la compétence Assainissement comme le prévoit la loi NOTRe.

Le point : préservation des espaces naturels et agricoles

Les dernières équipes municipales ont toujours affirmé leur volonté de préserver un environnement privilégié et la vocation agricole principale de l'espace communal. C'est pour cette raison que dès 2012/2013 le conseil municipal dans son ensemble s'était engagé aux côtés du Pouget, de Plaissan et de Puilacher pour participer à l'étude d'un « périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains », dit PAEN. Cette première étude avait été menée par le cabinet Ruralia mandaté par le Conseil Général en 2014. En novembre 2017, la démarche est relancée par le Conseil Départemental et nous avons confirmé notre intérêt pour la création du PAEN.

Soleillades et Capitoul : le programme de rénovation des voiries se poursuit

Durant les six derniers mois écoulés, le programme de rénovation des voiries et des réseaux a été poursuivi.

Après le lotissement des Chênes, les rues de Saint-Jean, de l'Ancienne poste, de l'Ancien stade et de la Croix des barrières et les aménagements de la route de Montpellier c'est désormais la rue des Soleillades qui a fait peau neuve. Là encore le chantier complexe qui a duré tout l'été n'a pas consisté à refaire simplement le tapis d'asphalte. Il s'est agi aussi de coordonner avec le syndicat des eaux la réfection des réseaux souterrains d'adduction d'eau potable. Un chantier complexe dans la mesure où il a fallu percer le rocher... L'opération d'un coût total de 89567€ a été financée à 80% grâce aux aides de l'Etat et du Département et ce sont vos élus avec l'aide des personnels municipaux qui ont coordonné directement la programmation et le suivi des travaux. Ainsi depuis 2015 ce sont 1,7 km de voirie au cœur du village qui ont été rénovés !

Dans la mesure du possible les travaux en régie sont privilégiés car nous avons la chance de disposer en mairie et avec notre syndicat intercommunal de matériels et surtout de personnels compétents. Ce sont ces personnels qui peu à peu rétablissent à l'intérieur du vieux village une voirie que l'on dira par euphémisme vieillissante. Nos équipes ont ainsi rénové directement la rue du Capitoul durant l'automne. Les travaux d'un coût total de 7978€ ont été financés à 50% grâce à la subvention parlementaire du député F. Roig.



Une nouvelle salle communale avenue de Plaissan

Nos services techniques toujours à pied d'œuvre ont rénové l'appartement accolé aux ateliers municipaux pour le transformer en une salle adéquate permettant l'accueil de petits et grands autour d'activités artistiques et d'éveil.

Depuis la rentrée scolaire VEND'ANIMATIONS, nouvelle association, propose des ateliers encadrés par des professeurs de danse.

Vétuste et encore bien malmenée pendant les dernières intempéries, la rue des Soleillades a fait peau neuve cet été, comme celle du Capitoul dans le vieux village.

Nouveau service des eaux à Gignac : ce qui change et ne change pas pour Vendémian

Depuis ce 1er janvier 2018, la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault a repris la compétence «eau et assainissement». La CCVH a fait le choix d'anticiper la prise de compétence « eau et assainissement », afin de jouer pleinement un rôle fédérateur pour le petit et grand cycle de l'eau.

Concrètement pour Vendémian cela ne change rien pour tout ce qui concerne **l'eau propre** de consommation. L'approvisionnement, le prix et la facturation de l'eau propre relèvent toujours de notre syndicat mixte Vallée de l'Hérault (SMEVH). Ce qui change en revanche concerne la part « assainissement » de l'eau, c'est à dire le traitement des **eaux usées**. La compétence jusqu'alors communale est en effet désormais transférée à la CCVH.

C'est dans ce cadre nouveau que s'inscrira le projet de reconstruction/rénovation de notre vieille station d'épuration sous dimensionnée. Le prix de l'eau usée mutualisé sera sensiblement augmenté (une vingtaine de centimes par m³ sur la base d'une consommation de 120m³/an). Nos élus communaux ont décidé que ce prix sera stabilisé au moins jusqu'en 2020.

Adoptez le tri des textiles et chaussures : une nouvelle colonne est à votre disposition place du tambourin

Moins de déchets, plus d'écologie ! C'est aussi favoriser l'emploi sur le territoire dans la filière du recyclage. Alors UTILISEZ la nouvelle colonne de tri «Textile», place du tambourin, pour vos grands et petits vêtements, linges de maison et chaussures que vous placerez dans des sacs poubelle 50L peu volumineux.

Vos textiles seront recyclés en chiffons fibres pour les rembourrages coussins, isolants pour bâtiments, nouveaux textiles et nouvelles semelles...

Consultez la notice sur le site du Syndicat Centre Hérault ou en mairie. Pour plus d'informations, vous pouvez également consulter le site suivant : <http://www.ecotlc.fr/>

SIVOM Le Pouget - Vendémian: un demi-siècle d'existence et de réalisations quotidiennes !

Les municipalités de le Pouget et Vendémian, le Président et le Vice-Président du Sivom ont célébré samedi 30 septembre sur la place du tambourin à Vendémian les cinquante ans du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple devant un public nombreux.



Une exposition de matériel soit une douzaine d'engins étaient alignés sur la place du tambourin pour ce moment de convivialité qui a réuni d'anciens élus et employés du syndicat. Le public a pu également découvrir les grands moments du syndicat grâce à des panneaux présentés au foyer rural.

AGENDA

Vœux du maire et de la municipalité : samedi 13 janvier 2018 à 18h30 au foyer rural

Repas des aînés : samedi 10 février 2018
Inscription en mairie jusqu'au 5.
Un dessert ou un gouter peut être amené chez ceux qui ne peuvent se déplacer.

Vos infos quand il faut

C'est aussi sur www.vendemian.fr
le site officiel de Vendémian

Des événements qui nous rassemblent, des manifestations qui ouvrent le village...

Festivités du 14 juillet, marché du terroir en août, journées du patrimoine en septembre, Vents dans les Vignes en octobre..., il fait bon vivre à Vendémian. Si la mairie organise ou accompagne chacun de ces événements c'est aussi et surtout le dynamisme des nombreux bénévoles et associations qu'il faut saluer. Grâce à eux, grâce à tous, grâce à vous, grâce à ces volontés individuelles et collectives, Vendémian demeure un village bien vivant..



Troisième édition réussie pour le marché du terroir et les puces nocturnes de Vendémian



Les festivités du 14 juillet ont intégré cette année une retraite aux flambeaux qui a enchanté les plus petits tandis que les fanfares de Vents dans les Vignes ont soufflé l'entrée dans l'automne.



C'est le jeu traditionnel de balle au tambourin qui a été mis à l'honneur cette année dans le cadre des journées européennes du patrimoine. Une plaque retraçant l'histoire et le palmares du club a été dévoilée à l'occasion par deux jeunes joueurs.



Etat civil

des Naissances

Léna BOULANGER

née le 10 janvier 2017, fille de Tony Boulanger et de Gwendoline Duhem

Mila CADENAS CLUZEL

née le 10 février 2017, fille de Patrick Cadenas et de Alexandra Cluzel

Elais MARTINEZ BALLESTER

née le 1er avril 2017, fille de Antony Martinez et de Daisy Ballester

Jade GRANIER

née le 03 août 2017, fille de Paul Granier et de Sandrine Millon

Fleur EMBRY DESENCLOS

née le 18 août 2017, fille de Jean-Cyprien Embry et de Nathalie Desenclos

Léa FERRANDO

née le 29 août 2017, fille de Nicolas Ferrando et de Caroline Pressanti

Camille COURTOIS

née le 29 août 2017, fille de Damien Courtois et de Violaine Gutekuntz

Léa DUMAIN

née le 29 septembre 2017, fille de Nicolas DUMAIN et de Emilie FUZIER

Manue RUIZ et Nina RUIZ

nées le 03 octobre 2017, filles de David Ruiz et de Corinne Paloc

Jeanne LECUIR

née le 03 novembre 2017, fille de Arnaud Lecuir et de Marie Dupont

Sandro COSTE FARINHA

né le 08 décembre 2017, fils de Yohan Coste et de Joana Alves Farinha

Juliette ROCHE

née le 20 décembre 2017, fille de Michaël ROCHE et de Cécile CELLIER

Gabriel RENAUD BERNABEU

né le 24 décembre 2017, fils de Julien RENAUD et de Stéphanie BERNABEU

La municipalité leur souhaite bienvenue et présente ses félicitations aux parents

des Mariages

Laurent MERCIER & Martine PORHEL

mariés le 07 juillet 2017 par Laurent Schneider, maire adjoint.

Jean-Paul GROS & Nadine BOUSQUET

mariés le 08 novembre 2017 par David Cablat, maire.

La municipalité présente ses meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux mariés.

des DÉCÈS

Denise ROQUES

veuve de Clovis Bousquet, décédée à Montpellier le 07 janvier 2017 à l'âge de 94 ans

Robert LAIRIS

époux de Ghislaine Cahuzac, décédé à Clermont l'Hérault, le 1er février 2017 à l'âge de 86 ans

André ROQUES

époux de Monique Bergon, décédé

à Montpellier, le 21 mars 2017 à l'âge de 83 ans

Jean TOURREAU

époux de Rosa Rionda, décédé à Montpellier le 10 avril 2017 à l'âge de 79 ans

Jérémy DUSSAUZE

décédé à Aniane le 12 avril 2017 à l'âge de 32 ans

André PUEL

décédé à Montpellier le 20 avril 2017 à l'âge de 79 ans

Cédric JUIF

conjoint de Mélanie Rouvière, décédé à Vendémian le 24 mai 2017 à l'âge de 39 ans

Georges ESCRIG

époux de Roza Caradona, décédé à Vendémian le 1er septembre 2017 à l'âge de 84 ans

Mario NOUGARET

Décédé à Bédarieux le 03 octobre 2017 à l'âge de 87 ans

Louis LOPEZ

époux de Marie Flores, décédé à Vendémian le 12 octobre 2017 à l'âge de 84 ans

Raymond NOUGARET

décédé à Montpellier le 31 octobre 2017 à l'âge de 87 ans

La municipalité présente ses condoléances aux familles et aux proches.